

République Française
 Département Loiret
 Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Le : 08/04/2025
 Et
 Publication ou notification du :
 08/04/2025

L'an 2025, le 4 Avril à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/03/2025.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
 Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
 MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric

Excusés ayant donné procuration :
 MM : DE BLOIS Bruno à M. de DREUZY Philippe, FOUCAULT Gilles à M. DELIGNY Frédéric, GARRIDO Francis à M. BOUQUIN Jean-Jacques

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2025-10 – Affectation des résultats de l'exercice 2024 pour le Budget Primitif de l'Eau

Le Conseil Municipal,
 Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 ;
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation ;

CONSTATANT que le Compte Financier Unique fait apparaître

- Un excédent d'exploitation de	88 778,57 €
- Un excédent d'investissement de	172 736,66 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

INVESTISSEMENT

Constatant un solde négatif de reste à réaliser de	77 970,00 €
Recettes - 001 Excédent d'investissement reporté	94 766,66 €

FONCTIONNEMENT

Recettes - 002 Résultat de fonctionnement reporté	88 778,57 €
---	-------------

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
 M. BOUQUIN Jean-Jacques

En mairie, le 04/04/2025



Le Maire,
 M. de DREUZY Philippe

Signature of M. de DREUZY Philippe

Signature of M. BOUQUIN Jean-Jacques